

# AVIS PUBLIC

## BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe le lundi 12 décembre 2022 à 19 h à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges située au 100, rue des Loisirs (2<sup>e</sup> étage) à Saint-Polycarpe, le Conseil municipal adoptera le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 29<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-deux.



Karine Ladouceur  
Adjointe à la direction générale et  
greffière adjointe